

FICHE DE POSTE

PROFESSEUR RESSOURCES TSA/TND

CADRE GENERAL

Établissement	Rectorat de Paris – Service de l'école inclusive (SEI)
Nature du poste	Enseignant spécialisé
Intitulé du poste	Professeur Ressources TSA/TND (PR)
Qualification demandée	- Enseignant titulaire 1er ou 2nd degré (2 emplois accessibles) - Titulaire du CAPPEI, CAPA-SH ou autres certifications spécialisées répondant au poste demandé - DU Autisme souhaité
Création du poste	Poste existant
Organisation du temps de travail	Ce poste n'étant pas devant élèves, les horaires sont ceux applicables aux personnels administratifs de la fonction publique
Lieux d'exercice	Ensemble de l'académie de Paris + CRAIF IDF
Autorité hiérarchique	Placé sous l'autorité de l'IEN-ASH4

CONTEXTE DU POSTE

Les professeurs ressources de l'académie de Paris interviennent auprès de différents publics enseignants pour améliorer l'accessibilité pédagogique à destination des élèves en situation de handicap reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et plus largement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ils ont un rôle pédagogique d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Ce support de poste de PR-TSA est composé d'un mi-temps PR et d'un mi-temps au CRAIF IDF.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Observer, analyser, conseiller, outiller

- Observation in situ pour comprendre le fonctionnement de l'élève, mettre en évidence les points d'appui et les obstacles, évaluer les besoins.
- Aide à l'accessibilité pédagogique au service de l'inclusion.
- Aide à la préparation des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation (ESS).
- Évaluation complémentaire de la situation d'un élève à la demande de la MDPH.

Former

- Intervention dans la formation initiale et continue : PAF, FIL, MIN, journées académiques, formation initiale des directeurs, INSPE, ...
- Formations organisées par l'EAFC notamment pour les AESH.
- Formations dans les écoles du 1^{er} degré et les établissements du 2nd degré.

Contribuer

- Participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation.
- Suivi sur plusieurs années et anticipation des transitions de vie scolaire.
- Organisation de l'accompagnement des élèves.

Participer

- Commissions de recrutement des professeurs ressources et des AESH.
- Équipe pluridisciplinaire d'orientation à la MDPH.
- Retour des élèves vers le public : préparation des aménagements pédagogiques, accompagnement de la passation des examens éventuels.

PROFIL DE COMPETENCES

Le candidat devra posséder :

- Une connaissance approfondie des troubles des élèves (en lien avec l'option demandée) et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.
- Les connaissances des ressources existantes pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Une capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève.
- Des connaissances concernant la stratégie autisme et TND 2027 et des connaissances fines concernant le profil des élèves avec TSA, leurs besoins et les réponses qui peuvent être apportées.

Le candidat devra faire preuve :

- Capacités relationnelles et à communiquer ;
- Sens de l'organisation et du travail en autonomie ;
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat ; à rendre compte ;
- Éthique professionnelle ;
- Maîtrise des outils numériques.

CONTACTS

Les candidatures seront adressées :

- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr
- Au service de l'école inclusive, l'IEN-ASH4 : ce.ienash4@ac-paris.fr à l'attention de l'Inspecteur de l'Éducation nationale